



## renégociation du contrat gaz cuisine GrDF

Par **rggeorges**, le **12/11/2012** à **17:48**

Bonjour,

J'aimerais savoir s'il est possible de renégocier un contrat de forfait gaz cuisine avec GrDF. Le Syndic me dit que GrDF menace d'arrêter la fourniture de gaz et d'imposer un compteur à chaque appartement, ce type de menace est-elle légale ? GrDF a posé récemment des compteurs gaz dans chaque entrée depuis le mois de mars, GrDF peut-il imposer un autre compteur par appartement. C'est nouveaux compteurs mon permis de faire un relevé sur un mois (octobre 2012) pour les 95 appartements la consommation est de 1208 kWh pour le mois d'octobre.

Le contrat forfait gaz cuisine est de 1976, il y a une clause de révision du contrat tous les 24 mois si la consommation varie de 20 % en plus ou en moins le Syndic n'a jamais fait respecter cette clause depuis 1976. Nous sommes toujours avec une consommation de 1200 kWh/an par appartement qui est une consommation complètement aberrante pour une consommation de gaz cuisine.

Si des internautes ont déjà rencontré le problème merci de bien vouloir me renseigner. Merci de vos réponses.